

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 13 novembre 2024,

L'an deux mil vingt-quatre, treize novembre à 18h00, le conseil d'administration du CCAS de Champagnier, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Florent CHOLAT, Président du CCAS.

Date de convocation : 7 novembre 2024

Présents : Florent CHOLAT, Jean Paul JULIEN, Hervé ALOTTO, Chantal BRUN, Gérard DOUGNON, Céline GELAS, Danièle MOUREN

Excusées : Carole ANDRIES, Christine CAVARRETTA

Secrétaire de séance : Jean Paul JULIEN

Membres en exercice : 9  
Membres présents : 7  
Nombre de pouvoirs : 0  
Membres votants : 7

### DELCCAS2024\_011 : Octroi d'une subvention pour le Réveillon Solidaire Soli'fête

Il est proposé d'octroyer une subvention au bénéfice du Centre Socio-culturel André Malraux de Jarrie au titre de la participation du CCAS au projet à caractère social Soli'fête. L'objectif de ce projet est de permettre à des personnes et des familles isolées au moment des fêtes de fin d'année de pouvoir profiter d'un moment festif et convivial.

La manifestation aura lieu le 21 décembre 2024 à l'Espace des 4 vents de Champagnier de 14h à 17h et prendra la forme d'ateliers participatifs et d'un goûter.

Les CCAS de Champagnier, Champ-sur-Drac, Jarrie et Vizille sont appelés à participer à l'événement.

Vu le courrier du centre Socio-Culturel André Malraux de Jarrie en date du 29 octobre 2024 demandant l'octroi d'une subvention de 250€ ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **D'approuver** la participation du CCAS de Champagnier à cette manifestation solidaire ;
- **D'octroyer** une subvention à hauteur de **250 euros** au bénéfice du Centre Socio-culturel André Malraux de Jarrie au titre de la participation de la commune au projet à caractère social Soli'fête ;
- **D'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes les pièces à venir concernant cette délibération.

MODALITÉS DE VOTE : 7 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Florent CHOLAT  
Président de séance

Jean Paul JULIEN  
Secrétaire de séance



Certifié exécutoire compte-tenu de la  
Transmission en préfecture le : 29 NOV. 2024  
Notifié : 29 NOV. 2024